

Teresa Muryn / Salah Mejri (éds)

Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique



PETER LANG
EDITION

Teresa Muryn / Salah Mejri (éds)

Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique



PETER LANG
EDITION

Présentation de l'ouvrage *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*

Le choix du titre *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique* part de deux constats : le flou qui règne dans la définition des termes qui renvoient aux unités qui dépassent le cadre de la phrase, tels que *discours* et *texte*, et la barrière qui sépare le monde de la phrase et celui des discours et des textes. Même si des avancées substantielles ont été réalisées dans l'étude des textes, genres et discours (cf. notamment les travaux de M. Adam, F. Rastier, P. Charaudeau, D. Maingueneau, etc.), il y a lieu de constater que les études portant sur l'énonciation, et conséquemment sur le discours, se subdivisent en deux approches, comme le souligne si justement F. Neveu 2004 : celle qui privilégie les « relations entre l'énoncé et les éléments constitutifs du cadre énonciatif (protagonistes, situation, circonstances spatio-temporelles, conditions générales de la production et de la réception du message) » et qu'on peut globalement regrouper sous l'étiquette d'analyse de discours ; celle qui se consacre à l'« étude des marques ou des traces de l'acte énonciatif laissées par l'énonciateur dans l'énoncé offrant au linguiste un champ d'observables d'une inépuisable richesse » et qu'on peut rattacher aux travaux sur la subjectivité dans le langage, l'implicite, l'inférence, la polyphonie, les opérations énonciatives, etc. Ces deux approches, certes complémentaires, ont du mal à proposer des règles aussi rigoureuses que celles qu'on a pour la phrase. Il faut néanmoins souligner qu'avec les travaux de plus en plus nombreux sur la structuration textuelle et discursive (Cf. par exemple les travaux de Charolles), les manuels de grammaire les plus couramment utilisés (Riegel et alii 2009, Wilmet, 2003) consacrent un chapitre à cette question ; ce qui, en soi, représente une avancée significative vers le rapprochement entre l'étude de la phrase et celle du texte ou du discours (nous utilisons indifféremment l'un ou l'autre terme, ce qui n'a aucun impact sur la problématique posée dans ce cadre).

Tant que le hiatus qui sépare la phrase du discours ou du texte n'est pas comblé, tout travail de systématisation et de description formelle sera bloqué parce que la continuité nécessaire à la construction d'un savoir cohérent sur le même objet qu'est la production langagière n'est pas empiriquement vérifiable et épistémologiquement légitimée.

Nous pensons qu'il est possible d'établir que la littérature grammaticale et linguistique qui comporte suffisamment d'éléments qui sont à même de favoriser

d'entreprendre une démarche qui oriente la recherche vers une continuité entre les objets décrits, et par conséquent, dans la découverte d'aspects formels dégagés non pas en rupture avec la grammaire de la phrase mais décrits en écho avec elle, sans pour autant se confondre avec elle.

C'est pourquoi nous inscrivons cet ouvrage dans le passage de l'intraphrastique vers l'interphrastique, ce qui permet de tenir compte des règles qui régissent les éléments de la phrase – dont l'aspect énonciatif par lequel on glisse de la phrase en tant que structure vers l'énoncé en tant que réalisation concrète assumé par un locuteur et impliquant tous les éléments de la situation exigés par l'ancrage de l'actualisation énonciative – et faire le lien avec ce qui se passe quand on franchit les limites de la phrase. Nous trouvons déjà dans la réflexion des grammairiens des éléments très importants concernant la limite supérieure de la phrase, c'est-à-dire cette zone floue qui sépare la phrase de l'inter-phrases. C'est là justement où le débat se situe : cela concerne la phrase complexe, la subordination, la coordination, la juxtaposition et tous les éléments qui interviennent dans la construction d'unités plus complexes que la phrase simple ou élémentaire, sachant que toute la réflexion sur la phrase complexe a été constamment ramenée au schéma de base de la phrase dite simple, ne comportant qu'un seul prédicat actualisé (Cf. P.-A. Buvet et S. Mejri pour les trois fonctions primaires) : les conjonctives ramenées à des fonctions nominales ou adverbiales pour les complétives et les circonstancielles, les relatives à des fonctions adjectivales, etc. Cela porte également sur les mots qui interviennent dans la structuration de toute construction phrastique comportant plusieurs phrases : les coordonnants, les adverbes, les adjectifs, etc. Tout un débat porte également sur la panoplie de locutions de toutes sortes qui interviennent dans la structuration des enchaînements phrastiques (Cf. pour la discussion Wilmet 2003).

Pour dépasser la limite supérieure de la phrase, certains linguistes fournissent des éléments de réflexion permettant de voir dans cette limite une zone où s'effectue la transition entre la phrase et les énoncés polyphrastiques – un lien peut être établi à juste titre sur le plan méthodologique avec les difficultés rencontrées dans l'analyse des unités polylexicales –, parmi lesquelles on peut retenir ceux qui intéressent les types de phrases et les connecteurs de toutes sortes. Pour le premier point, il est clair que des notions comme la corrélation, la juxtaposition et la coordination peuvent être exploités dans cette direction, et que l'emploi de certains éléments structurants peut être partagé par la phrase simple et l'unité polyphrastique. Ainsi pourrions-nous retenir dans cette perspective la notion de phrase plurielle (unité polyphrastique) de Marc Wilmet et le rapprochement de la structuration de l'unité mono-phrastique et de l'unité polyphrastique. Il faut admettre également que le discours est déjà présent dans le cadre de l'unité

mono-phrastique par le biais des éléments énonciatifs, l'énoncé pouvant être même de nature infra-phrastique. Dans cette vision des choses, il serait plus facile de mettre en place des passerelles entre la phrase dans ses différentes manifestations, en tant qu'unité de base constitutive du discours ou du texte, et les différentes formes d'organisation de l'interphrastique considéré dans ses versions étroites et étendues. Interviennent alors les notions de moule, de progression thématique, de plan, etc. Bref tout ce qui est de nature à assurer la cohésion et la cohérence textuelle et discursive, normées ou non, inscrites dans un genre ou non.

Il y a enfin une troisième vision du rapport phrase / discours, celle qui réoriente l'ascendance classique partant du simple vers le complexe. Les travaux du groupe de recherches DiSem : sémantique, discours, inférence (T. Muryn, A. Hajok, M. Niziołek, W. Prazuch) partent du principe que chaque type de discours se caractérise par l'organisation de structures sémantiques complexes qui y dominent en même temps que par le choix de prédicats, d'arguments, la spécification de positions impliquées, etc. Ces structures se reconnaissent à travers leurs réalisations lexico-syntaxiques propres à un discours donné. Une structure sémantique complexe peut donc revêtir la forme d'une phrase complexe, d'une phrase simple, d'un SN, etc. ou bien être inférée en totalité ou en partie. La recherche de séquences lexico-syntaxiques parallèles réalisant une même structure sémantique dans un type de discours à l'aide de moyens offerts par la linguistique de corpus et exploitant des méthodologies offertes par la phraséologie dite étendue (A. Tutin, J. Sinclair, D. Legallois) permettra d'extraire le schéma rhétorico-syntaxico-lexical d'un type de discours en éliminant en même temps le problème de la polysémie, de l'inférence et de l'ambiguïté. Elle permettra surtout de reconnaître et de créer différents discours selon des critères linguistiques et non pas intuitifs.

Une première partie de cet ouvrage est consacrée à la structuration de la phrase, en tant que lieu de l'expression de la subjectivité discursive au moyen de l'actualisation des différentes catégories grammaticales et des stéréotypes langagiers. Quatre questions sont retenues : l'expression de la catégorie de la modalité, la question oratoire, l'agentivité et le discours proverbial. Ces questions illustrent bien l'étroite relation entre unité phrastique et discours. Si la phrase, comme la définit Tesnière, est un petit drame où interagissent des actants auxquels sont assignées, selon les langues et leurs structures actantielles, différentes fonctions, l'actualisation de ce drame se fait au moyen d'outils grammaticaux qui interviennent aussi bien niveau de la phrase simple que de la phrase complexe, composée ou plurielle. Pour ce qui est de la modalité, l'expérience menée par les auteurs de l'article « Perception des modalités du français par des locuteurs natifs

germanophones » (Saïd Bouzidi, Béatrice Vaxélaire et Irmtrand Behr) place clairement la problématique à l'interface de la langue et des réalisations individuelles dans une situation d'énonciation précise, prouvant par là une corrélation entre les marqueurs spécifiques entre les trois modalités et les marqueurs morphosyntaxiques et intonatifs. Il en est de même de la « question oratoire avec *n'est-ce pas ?* » (Silvia Adler) qui montre que la dimension dialogique est inscrite dans la perception de ce genre d'interrogation. Avec « l'agentivité et la perception du monde » (Katarzyna Kwapisz-Osadnik), l'auteur a pu montrer « que les structures perceptives déterminent les structures propositionnelles et phrastiques et cela se manifeste par le choix de la préposition qui introduit le complément d'agent ». L'intervention des éléments énonciatifs, grâce auxquels l'actualisation discursive se réalise, est également évidente dans le discours proverbial comme a pu le préciser Lidia Miladi dans sa contribution où elle affirme que « les proverbes dans les langues à cas comme le polonais et la langue azéri (appartenant à des familles linguistiques différentes) ont une syntaxe systématique qui participe à l'élaboration des cadres syntaxiques proverbiaux dotés d'une expressivité optimale grâce aux multiples possibilités de modification de l'ordre des mots. » Comme on le constate, le discours est bien présent dans la phrase, même si le type de phrase est réputé être figé comme c'est le cas pour le proverbe.

Le dépassement de la limite de la phrase se fait par l'intervention de l'enchaînement prédicatif avec ou sans codage des relations. Et c'est dans cette configuration qu'on touche à l'interphrastique faisant de l'unité phrastique une unité polyphrastique. En rapport avec la définition de la phrase plurielle « additionnant des phrases simples ou complexes en parataxe », fournie par Wilmet (2003, p. 474), Salah Mejri montre comment la langue permet la construction d'unités polylexicales dont la fonction est d'assurer la structuration d'unités polyphrastiques obéissant à une logique unitaire découlant du moule créé par la discontinuité de ces unités. C'est par ce biais également que le passage de la phrase simple à la phrase plurielle s'effectue. La notion de moule, qui est déjà bien présente dans l'énoncé phrastique qu'est le proverbe et qui est à rapprocher de celle de *Gestalt* (forme de contenu), se trouve transposée dans l'enchaînement discursif. Ainsi toute la panoplie de mots de liaison se trouvent impliqués dans la création de structures globales dans lesquelles est coulée le matériau discursif et textuel : l'exemple des mots impliquant des séries plus ou moins ouvertes illustre très bien ce genre de moule (les adverbes : *d'abord, ensuite, puis, enfin* ; les numéraux ordinaux ou cardinaux, les éléments répétés comme *tel... tel, tantôt... tantôt, soit... soit*, etc.) Leur étude systématique dans une optique unitaire dépassant les limites de la phrase simple et le cadre des parties du discours permettrait d'en dégager une cohérence interne qui aiderait à mieux appréhender les phénomènes propres aux

relations transphrastiques. Cette notion de moule pourrait être recherchée dans des manifestations dépassant les unités polyphrastiques pour englober la totalité de certains types de textes normés. C'est ce que Béchir Ouerhani essaie de montrer en analysant un type particulier de discours, le *dou'a*, terme arabe renvoyant à des textes codés par lesquels les croyants s'adressent à Dieu pour invoquer son aide et sa protection. Le moule qu'il dégage croise des caractéristiques hybrides faites d'indices formels et d'organisation séquentielle des unités constitutives de genre de textes. Les jeux de mots participent également à la cohésion textuelle comme le montre Thouraya Ben Amor, et ce en jouant sur la variation contextuelle : comme le jeu de mot se construit selon le contexte phrastique, il s'insère parfaitement dans un contexte polyphrastique ou embrasse la totalité d'un texte, comme cela se fait dans les textes humoristiques (Devos par exemple).

Connecteurs, unités polylexicales discontinues et moules sont autant d'outils assurant la cohésion du discours, qui va de l'unité polyphrastique au texte dans sa globalité. Mais en poussant l'analyse un peu plus loin, on trouve dans le lexique un autre type d'outils structurants. Tel est le cas de la couverture phraséologique analysée par Alicja Hajok dans les textes spécialisés : une telle couverture faite de collocations propres à des domaines permet de dégager des schémas récurrents qu'on peut facilement exploiter dans l'aide à la rédaction par exemple. Le lexique intervient également en créant des réseaux structurant les textes et assurant par là leur cohésion : c'est le cas du lexique religieux tel qu'il s'exprime à travers les phraséologismes d'origine biblique en français et en russe (Galina Belikova) ou les théonymes employés dans les romans français contemporains et du 19^{ème} siècle (Larissa Mouradova).

En rapport avec la structuration globale du texte, il faut ajouter les contributions de Wojciech Prażuch et de Małgorzata Niziołek s'inscrivent respectivement dans les travaux du groupe DiSem de l'université de Cracovie dont l'hypothèse consiste à considérer que la « détermination de la structure globale du message, de sa forme et de son but rhétorico-argumentatif devrait précéder toute analyse lexico-syntaxique » (Prażuch ici même). C'est par ce biais que W. Prażuch procède à l'analyse des « effets pragmatico-linguistiques à caractère intensificatoire entraînés dans un genre de discours spécifique, notamment politique, à travers les différentes formes de constructions consécutives qu'il fait circuler. ». Quant à M. Niziołek, elle se fixe « comme objectif d'étudier un des éléments définitoires de la littérature fantastique du XIX^e siècle, à savoir, l'incertain. » Pour ce faire, elle décrit « les exposants langagiers de l'incertain/l'indécision/l'hésitation. »

On pourrait opter pour la distinction entre la cohérence et la cohésion telle qu'elle se dégage de « la prolifération des théories discursives » telles que Halina Grzmil-Tylutki les présente dans ce volume (la triade discours/genre/texte ; les

traditions française, polonaise, allemande) et que Riegel et alii condensent dans cette formule : « la cohésion du texte est fonction de son organisation sémantique, alors que la cohérence du discours dépend de ses conditions de production, dans une interaction sociale déterminée, où les contraintes de la réception jouent un rôle important ». Ainsi situerait-on les contributions d'Anna Kieliszczyk et de Katarzyna Wołowska à l'interface de ces deux paramètres, puisque l'analyse des relations entre l'auteur et le lecteur telles qu'elles se dégagent de l'analyse des avant-propos (Kieliszczyk) à travers toutes sortes de traces (apostrophes, impératifs, pronoms, etc.) et l'interprétation des discours faite par le biais d'un sémème considéré du point de vue de ses rapports micro- et macro-structuraux, selon les huit étapes énumérées par K. Wołowska, relèvent à la fois de la cohésion interne du discours et de la cohérence qu'on cherche à lui donner lors de son interprétation.

Toutes les contributions citées jusque-là s'occupent de discours langagiers. Mais la même démarche peut s'appliquer au passage d'un code à l'autre. On met alors à l'épreuve toute la structuration discursive pour voir si elle résiste au passage d'un code à l'autre ou si, au contraire, elle persiste, même si elle épouse les formes imposées par le code. C'est ce que tente de faire Bertrand Verine quand il analyse la séquentialité de la perception haptique (« adjectif issu du grec (...) emprunté à l'anglais par les psychologues pour spécifier la perception tactile active via la ou les mains ») de plusieurs objets. Le passage de la perception tactile à la verbalisation montre « que la difficulté de fonder la description d'un objet sur sa perception tactile est imputable à la séquentialité du toucher lui-même dans les cas où l'objet apparaît difficile à catégoriser de prime abord, car le locuteur doit avoir effectué cette catégorisation avant de développer efficacement les autres opérations descriptives. » Des difficultés similaires se posent devant l'audiodescription de diégèses filmiques (Teresa Tomaszewicz) où on cherche à traduire un « texte » raconté en images en un texte linguistique. L'opération de transfert du contenu pose des problèmes de traductologie intersémiotique, où l'on cherche à trouver des modèles stéréotypiques propres à certaines séries télévisées comme les séries judiciaires pour construire « des textes télévisés stéréotypés » reposant sur caractéristiques formelles reproductibles.

La contribution de Joël Eline, qui clôt cet ouvrage, a une portée épistémologique certaine. En s'occupant du sentiment, il constate que « dans le domaine des sciences du langage, l'étude des conditions d'existence du sentiment esthétique a ainsi été largement évacuée par la période post-structuraliste ; en coopération avec les travaux menées aussi bien dans le cadre des neurosciences que de la critique littéraire, il essaie de montrer de quelle manière le sentiment esthétique constitue dans le cadre de l'activité verbale une motivation seconde à partir de

réactions liées de manière générale au fonctionnement de l'appareil cognitif humain. »

Au terme de cette brève présentation, on peut dire que la linguistique du discours ouvre de nouvelles perspectives devant la recherche linguistique sans parti-pris théorique : elle permet entre autres de croiser grammaire, lexicque et sémantique pour dégager ce qui structure le discours ou le texte. L'apport de cet ouvrage, c'est qu'il essaie de retracer le parcours de l'émergence du discours : de la phrase au texte tout en passant par l'inter-phrases.

Teresa Muryn et Salah Mejri